Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260609-TH_DCM_2026_54-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 9 juin 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation 05-juin 2026 (après absence de quorum au conseil du 05-06-2026)

Nombre de conseillers

En exercice	*15*
Présents	*13*
Excusés	*2*
Votants	*15*

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : Mme Nadine LAINÉ donne pouvoir à M Pierre LAURENT, Mme Anne PAUL donne pouvoir à Mme Elodie PETITJEAN

Membres absents : sans objet

M Julien Chenard a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-54
Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M.le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
Mme Marie Chrisitne HERVOCHON, M Edmond LEVEQUE, Mme Aline GIACALONE et M Anthony MOUTEL.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Sont candidats : Daniel BORDIER, Nadine LAINÉ Julien CHENARD, Marie Christine HERVOCHON, Elodie PETITJEAN et Aline GIACALONE.

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Il indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
nombre de bulletins : 15 bulletins blancs ou nuls : 0 - suffrages exprimés : 15 majorité absolue : 8

c) Élection des délégués

Ont obtenu :
- M. Daniel BORDIER : 15 voix
- Mme Nadine LAINÉ : 15 voix
- M. Julien CHENARD : 15 voix

M. BORDIER, Mme LANÉ et M. CHENARD ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

- Mme Marie Christine HERVOCHON : 15 voix
- Mme Elodie PETITJEAN : 15 voix
- Mme Aline GIACALONE : 15 voix

Mmes HERVOCHON, PETITJEAN et GIACALONE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)